

**MAIRIE de MIJOUX**

Rue Dame Pernelle
01410 Mijoux

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 09 juillet 2010

La réunion s'est ouverte à 18 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent :

Excusé : Monsieur Jacques Timmermans, Monsieur Stéphane CHAMBOST donne pouvoir à Monsieur Patrice MELOT, Monsieur Dominique JULLIARD donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves Lapeyrère

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

I. Suite du dossier « Office de Tourisme de Mijoux »

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil que lors de la séance du 1^{er} juin dernier, le Conseil Municipal a pris une délibération pour la création de l' « Office de Tourisme de la station de Mijoux », que le conseil, lors du vote du budget primitif 2010, s'était prononcé pour l'affectation au fonctionnement du futur office de Tourisme, d'une ligne budgétaire de 50.000 €.

L'association en charge du fonctionnement de cet office de tourisme étant en cours de création et la saison d'été entamée, il est nécessaire d'ouvrir au plus vite un bureau d'accueil et d'information à l'attention du public.

Dans ce cadre, le conseil se prononce favorablement à la réouverture immédiate du bureau de l'Office de Tourisme, à l'acquisition du matériel nécessaire à cette installation et à l'embauche d'une salariée en contrat à durée déterminée pour la période du 12 juillet 2010 au 31 août 2010, à temps complet, au 1^{er} échelon de l'échelle 3 du grade d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, indice brut 297/indice majoré 292.

Les crédits budgétaires nécessaires à l'installation de l'Office de Tourisme ainsi qu'à l'embauche du (ou de la) salarié (e) seront prélevés sur l'enveloppe de 50.000 € prévue au budget primitif 2010 pour la création de cet office de tourisme.

II. Questions et délibérations diverses

Barrière de l'Ecole :

Monsieur JULLIARD présente au Conseil des devis pour la fabrication et la pose de la barrière de l'école. Il précise qu'ayant contacté plusieurs fournisseurs, un seul lui a répondu, lui adressant les devis qu'il soumet au conseil ce jour.

Il rappelle qu'il serait judicieux que ces travaux d'installation de la barrière autour de l'école se déroulent dans le courant de l'été afin qu'ils soient achevés pour la rentrée scolaire.

Les devis représentent un investissement de 9.139,50 € pour la fabrication de la barrière et 9.926,22 € pour la pose.

Les membres du Conseil demandent qu'une modification soit apportée au projet, en effet celui-ci prévoit que la barrière longe l'enrobé de la cour actuelle ne permettant plus aux enfants de profiter de l'espace vert du fond de la cour. Il est demandé que les devis soient légèrement modifiés pour que la barrière soit installée quelques mètres plus bas.

A l'unanimité, le conseil accepte les devis proposés sous réserve que les modifications demandées soient prises en compte.

Opération SEMCODA :

Le conseil se prononce favorablement au développement d'un bâtiment SEMCODA dans le village, et de l'accompagner à hauteur de 50.000 € par voie de souscription de parts sociales SEMCODA.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, il est 20 heures, la séance est levée.

